

SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS POLITIQUES

Le Sous-secrétariat aux questions politiques a été créé par l'instruction 05-13 Rev. 1. Il est composé du Département pour la promotion de la démocratie, du Département pour la promotion de la gouvernance et du Département de la prévention des crises et des missions spéciales.

Département pour la promotion de la démocratie

Forum interaméricain sur les partis politiques (FIAPP)

En 2005, le Forum interaméricain sur les partis politiques a concentré ses activités dans cinq secteurs principaux : des projets nationaux d'assistance technique, la promotion de la perspective de la parité hommes-femmes et de la participation des femmes à la politique, l'appui aux programmes de réforme et d'institutionnalisation des partis politiques, et la création de connaissances pratiques. Il convient de mentionner plus particulièrement les programmes de soutien à l'Assemblée nationale constituante de la Bolivie, le plaidoyer international pour la désignation des membres de la Cour suprême de justice en Équateur, et les activités en faveur du dialogue et de la réforme politiques entreprise par le Programme sur les valeurs démocratiques et la direction politique au Guatemala.

Ainsi, pendant la période sur laquelle porte le présent rapport, le FIAPP a appuyé les missions de l'OEA qui ont accompagné les dernières transitions politiques en Équateur et en Bolivie en vue d'identifier les axes de coopération avec les institutions représentatives de ces deux pays. Dans le cas de la Bolivie, la Mission a débouché sur l'élaboration d'un programme de coopération politique et technique à l'intention des instances nationales pertinentes, d'une durée estimative de deux ans.

Le FIAPP a également servi d'intermédiaire pour l'organisation et la prestation d'une assistance technique spécialisée, dans le cadre des missions du Conseil permanent et du Secrétaire général en Équateur, dont le but était de déterminer, sur la demande du gouvernement de ce pays, l'appui nécessaire au renforcement de la démocratie. De même, à travers les programmes d'assistance technique mis en œuvre en Colombie, au Venezuela et au Pérou, il a apporté un soutien à ces pays en matière de promotion du dialogue politique, de renforcement institutionnel et d'amélioration de la gouvernance démocratique. Au Guatemala, dans le cadre du Programme sur les valeurs démocratiques et la direction politique, il convient de mentionner la collaboration apportée à la Commission spéciale pour les questions électorales du Congrès de la République pour la réforme de la loi électorale et des partis politiques et l'élaboration de la Loi sur le registre national des personnes (RENAP).

Le FIAPP a collaboré avec les ministres de la condition féminine d'Amérique centrale pour l'étude de mesures de discrimination positive, l'adoption de quotas en faveur des femmes au sein des partis et la formation politique. Il a également organisé des réunions sous-régionales, comme le Forum pour le renforcement des partis dans les pays de la CARICOM, l'atelier pour la mise en œuvre de la nouvelle loi sur les garanties électorales et la réélection présidentielle en Colombie, et les discussions sur les perspectives du financement des campagnes électorales au Mexique. Actuellement, le FIAPP réalise une étude comparée de la situation et des perspectives des partis politiques dans la Région andine et possède une vaste collection de publications (www.upd.oas.org/fiapp).

Missions d'observation des élections et programmes de renforcement des systèmes et des processus électoraux

L'amélioration des processus électoraux, qui reste un défi crucial au renforcement de la transparence et de la légitimité des institutions démocratiques de la région, est l'objectif numéro un de ce Programme. Les

initiatives portent essentiellement sur l'organisation et l'exécution de missions d'observation des élections dans les États membres qui en font la demande, le soutien au renforcement institutionnel des administrations électorales des pays de la région et la modernisation des processus et des systèmes électoraux.

Lorsque la période 2005-2007 prendra fin, la région aura vécu une conjoncture singulière en ce qui concerne le nombre de processus électoraux qui se seront déroulés. Sur ce nombre, qui dépasse 30 processus électoraux, près de la moitié auront été des élections présidentielles. Dans une telle conjoncture, le rôle de l'OEA devient particulièrement pertinent, compte tenu du fait qu'une grande partie de ces processus auront fait l'objet d'une observation par l'Organisation, sur la demande des gouvernements concernés.

En 2005, le Secrétariat général de l'OEA a mené sept missions d'observation des élections, y compris, et c'était une première, une mission qui a observé la tenue d'une élection primaire au sein de partis politiques, au Honduras. Ces élections, qui ont été organisées et supervisées par un organisme électoral de création récente, méritent d'être mentionnées, car leur déroulement constitue une avancée notoire en matière de participation politique des citoyens, qui s'est étendue à l'institution primaire de tout régime démocratique, à savoir, le parti politique.

D'autre part, l'OEA a déployé un groupe de 113 personnes pour observer les élections générales au Honduras en novembre 2005 au cours desquelles ont été désignés le Président et le Vice-président de la République, les députés, les maires et les conseillers municipaux.

La Mission d'observation des élections réalisée à l'invitation du Gouvernement du Suriname avait pour mandat d'accompagner le déroulement du processus électoral du 25 mai, qui a élu les membres de l'Assemblée nationale et ceux des conseils municipaux et de district.

Le Gouvernement de la République bolivarienne du Venezuela, pour sa part, a adressé une invitation à l'OEA, lui demandant d'organiser et de déployer une Mission d'observation des élections à l'occasion des élections législatives qui se sont déroulées le 4 décembre 2005.

Le 18 décembre 2005, l'OEA a déployé une Mission d'observation des élections pour observer les élections générales et préfectorales du 18 décembre 2005, en Bolivie. La Mission, composée de 166 observateurs internationaux, originaires de pratiquement tous les États membres de l'OEA, a réalisé un dépouillement rapide du scrutin dont les résultats ont confirmé l'exactitude des résultats officiels publiés par la CNE.

En ce qui concerne l'appui aux États membres pour le renforcement et la modernisation de leurs institutions électorales, en 2005, le Département a continué de prêter une assistance technique aux programmes de renforcement institutionnel du Guatemala et du Honduras, de modernisation de la gestion du registre de l'état civil et des électeurs au Honduras, au Paraguay et en Haïti, de promotion de la participation citoyenne et d'appui au processus de réformes législatives dans le domaine politique et électoral au Guatemala et de modernisation des institutions électorales au Pérou, au Honduras et en Équateur, notamment.

Au nombre de ces programmes, il convient de souligner l'appui accordé au Conseil électoral provisoire (CEP) d'Haïti pour l'organisation et la réalisation des élections présidentielles. Dans ce pays, l'OEA, par l'intermédiaire de la Mission spéciale en Haïti, a mis en œuvre le Programme d'assistance technique en matière électorale qui a appuyé la conception et l'exécution d'un système d'inscription des électeurs, à partir duquel il a été possible de : i) délivrer un document d'identité à plus de trois millions d'Haïtiens ; ii) créer un système de registre permanent ; iii) mettre au point des listes électorales complètes et fiables ; iv)

réaliser un document d'identification des électeurs et enfin v) jeter les bases d'un système de registre de l'état civil.

De même, le Département a continué d'encourager la coopération horizontale en matière électorale entre les pays du Continent américain, par le biais du Réseau interaméricain de technologie électorale (RITE) et du Programme interaméricain de technologie électorale (PITE). C'est dans ce cadre qu'a été organisée la Quatrième Réunion interaméricaine de technologie électorale, à Bogotá (Colombie) à laquelle ont participé plus de 20 administrations électorales du Continent. Cette importante manifestation, qui s'est tenue les 6 et 7 avril 2005, réalisée en collaboration avec l'Organisation électorale de la Colombie, a permis de continuer de promouvoir et de renforcer les échanges de connaissances, de savoir-faire et de données d'expérience en matière de technologie électorale entre les administrations qui s'occupent de cette question. Au cours de cette réunion, les progrès accomplis dans ce domaine par l'OEA et par les différentes administrations électorales interaméricaines au cours de cette dernière année ont été présentés aux participants ainsi que le champ d'application des nouvelles technologies acquises ou développées.

Par ailleurs, par l'entremise de la Convention de coopération horizontale, souscrite avec le Tribunal suprême électoral du Brésil, le Département a continué d'appuyer la réalisation d'exercices pilotes de vote électronique au Paraguay, au Panama et en République dominicaine.

Enfin, dans le domaine des « programmes spéciaux », en 2005, des progrès ont été accomplis dans la mise en œuvre du Programme de facilitateurs judiciaires ruraux au Nicaragua.

Renforcement du pouvoir législatif

Dans le cadre de la coopération interparlementaire, le Programme d'appui au renforcement des institutions législatives (PAFIL) a fourni des services consultatifs et une assistance technique pour la Réunion des Présidents des pouvoirs législatifs de l'Amérique latine, qui s'est tenue à Bogotá (Colombie).

En ce qui concerne la lutte contre la corruption et la transparence de la gestion législative, le Programme a maintenu ses contacts avec le Groupe de parlementaires latino-américains contre la corruption (PLACC) et réalisé, à Saint-Vincent-et-Grenadines, une conférence sur l'action législative contre le terrorisme dans les États des Caraïbes orientales.

Le Programme a coordonné un projet sur la responsabilité des pouvoirs législatifs face aux traités de libre-échange, présenté par le Forum des Présidents des pouvoirs législatifs de l'Amérique centrale et du Bassin des Caraïbes, qui bénéficie d'un financement du FEMCIDI. Il a été décidé, pendant la première étape du projet, de réaliser une recherche sur le programme d'action qui s'avère nécessaire pour faire face aux exigences de compétitivité découlant des accords commerciaux internationaux.

Département pour la promotion de la gouvernance

La durabilité d'un régime politique démocratique repose sur la solidité et la vitalité de ses institutions et de sa culture politique. C'est pourquoi le Département a pour mission de fournir des services consultatifs, d'information et un appui technique au Secrétariat général de l'OEA et aux États membres pour le renforcement des institutions et de la culture démocratiques.

Promotion des valeurs et des pratiques démocratiques

Les articles 26 et 27 de la Charte démocratique interaméricaine demandent au Secrétariat général d'appuyer le renforcement de la culture démocratique par des programmes d'éducation des enfants et des jeunes comme moyen d'assurer la permanence des valeurs démocratiques, notamment la liberté et la

justice sociale. C'est pourquoi il est impératif de stimuler et de promouvoir le développement des valeurs et des pratiques démocratiques afin d'éveiller et de nourrir l'intérêt et l'engagement des jeunes générations du Continent à l'égard des processus politiques démocratiques ainsi que leur désir d'y participer.

Depuis 1995, l'OEA, par l'entremise du Programme de promotion du leadership et de la citoyenneté démocratiques, fait autorité, dans tout le Continent américain, en matière de formation des jeunes dirigeants des Amériques au moyen de cours régionaux et nationaux sur les institutions, les valeurs et les pratiques démocratiques et la direction politique. Ces cours ont pour objectif de renforcer les connaissances des jeunes dirigeants et leur engagement à l'égard de la démocratie, de faciliter l'utilisation d'outils d'analyse politique, de former les jeunes à l'utilisation des technologies modernes de l'information et de la communication appliquées à l'exercice de la politique et d'encourager l'analyse et les échanges de données d'expériences entre les jeunes dirigeants de la région. Ces cours intensifs, d'une durée de neuf jours environ, comprennent des enseignements théoriques, des exercices d'analyse et des études de cas qui abordent des thèmes comme les enjeux de la démocratie, les partis politiques et les systèmes électoraux, la communication politique, les techniques de négociation et le leadership. Les enseignants sont des experts reconnus et des personnalités politiques distinguées des pays de la région.

En 2005, le Département a organisé à l'intention de jeunes dirigeants 13 cours nationaux et régionaux traitant des institutions, des valeurs et des pratiques démocratiques, en Bolivie, au Brésil, en Colombie, au Costa Rica, à El Salvador, au Mexique, au Pérou et au Suriname. Plus de 500 jeunes dirigeants provenant des partis politiques, des médias, des milieux universitaires, de la société civile et des forces armées y ont participé. Le programme a bénéficié de la collaboration d'une douzaine d'institutions de contrepartie, y compris la Banque interaméricaine de développement et des centaines d'experts en la matière, de présidents et de hauts fonctionnaires.

Le programme a également lancé un cours à distance à l'intention des enseignants du primaire et du secondaire sur la Charte démocratique interaméricaine et l'enseignement des valeurs démocratiques, avec l'aide des Ministères de l'éducation du Pérou et de l'Argentine. L'objectif principal de ce cours pilote est de former plus de 1.500 enseignants péruviens afin qu'ils soient en mesure de concevoir des « salles de classe démocratiques » où seront formés les jeunes citoyens démocratiques.

En exécution des mandats impartis par la Quatrième Réunion des ministres de l'éducation, le Secrétariat général a appuyé la conception et la mise en œuvre du Programme interaméricain d'enseignement des valeurs et des pratiques démocratiques, initiative continentale qui vise à promouvoir la culture démocratique par l'enseignement, à travers la recherche, la formation professionnelle, les matériels pédagogiques et les échanges d'informations.

Programme d'appui aux processus de décentralisation

Le Département a continué d'apporter son soutien technique au Réseau interaméricain de haut niveau sur la décentralisation, l'administration locale et la participation citoyenne (RIAD), créé avec la mission de contribuer à la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre des Sommets interaméricains.

Le RIAD a réalisé toute une gamme de réunions sous-régionales dans le but de renforcer les échanges de données d'expériences entre les gouvernements centraux, de promouvoir le dialogue avec les acteurs des processus locaux, tels que les associations nationales et régionales de municipalités et les organisations de la société civile s'occupant de développement municipal. Dans ce contexte, à titre de complément aux réunions sous-régionales centraméricaine et de la CARICOM et à la rencontre des pays fédéraux convoquées pendant la période précédente, le Pérou, en sa qualité de Vice-président régional pour l'Amérique du Sud, a organisé la première réunion, dans le cadre du RIAD, d'échange d'informations

entre les États sud-américains, à Lima, en août 2005, où a été lancé le dialogue de ces pays avec l'une des associations régionales de municipalités, la FLACMA (Fédération latino-américaine des villes, des municipalités et des associations).

De même, la Jamaïque, en sa qualité de Vice-présidente sous-régionale pour les États de la CARICOM, et le Gouvernement de Trinité-et-Tobago, en tant que pays hôte, ont convoqué une conférence ministérielle en août 2005 au cours de laquelle des acteurs clés des gouvernements centraux et locaux et de la société civile de la région ont poursuivi l'examen des défis et des progrès en matière de décentralisation et de participation. Cette conférence a bénéficié de l'appui et de la participation du Commonwealth Local Government Forum (Forum des administrations locales du Commonwealth) et a avancé dans la voie de la formation d'un Forum des ministres des Caraïbes, dont la création avait été décidée l'année précédente afin de coordonner la mise en œuvre des engagements et des activités du RIAD/OEA et du Commonwealth dans ces domaines. Elle a également progressé dans la conception d'une stratégie régionale de décentralisation et de participation communautaire et adopté l'Accord de Port-of-Spain qui prend acte des résultats et des décisions de la réunion.

Pour renforcer le RIAD, et en exécution d'un mandat spécifique, le Secrétariat technique a progressé dans la création d'un Groupe d'appui technique et financier, grâce aux contributions de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et à l'assistance technique fournie par l'Agence de développement international des États-Unis (USAID). En outre, il a organisé, avec les conseils techniques des experts de 13 organismes sous-régionaux, régionaux et internationaux, notamment de l'International City/County Management Association, une Foire intitulée « Décentralisation et pratiques municipales optimales », activité présentée en vidéo et sous forme interactive avec la participation de huit municipalités du Continent. Cette activité s'est déroulée dans le cadre de la Troisième Réunion ministérielle du RIAD. Le Secrétariat technique a mené des activités de promotion et d'appui technique en faveur du RIAD, y compris le site web, un projet de recherche centraméricain sur le renforcement de la décentralisation en Amérique centrale, financé par la Banque interaméricaine de développement, deux éditions d'un cours diplômant en ligne d'une durée de six mois, avec la participation de responsables de la formulation des politiques de décentralisation sur le thème « Décentralisation et développement municipal et régional », assuré avec la collaboration de l'Université Alberto Hurtado, du Chili.

Le RIAD a mené un éventail d'activités dont il a rendu compte à la Troisième Réunion ministérielle du RIAD, tenue à Recife (Brésil), du 26 au 28 octobre 2005 et au Quatrième Sommet des Amériques, tenu à Mar del Plata (République argentine) en novembre 2005. La Réunion ministérielle a abordé le thème « Administrations locales, participation citoyenne et développement régional : lutte contre la pauvreté, création d'emplois et de revenus et gouvernance démocratique » en séance plénière mais aussi dans le cadre de séances de dialogue régional. Le Gouvernement brésilien a été élu à la Présidence du RIAD et les gouvernements du Costa Rica, du Chili, de la Jamaïque et du Mexique ont été élus Vice-présidents. Ces pays composent le Comité directeur du Réseau et collaborent avec la Présidence à la direction du Réseau et à la mise en œuvre des activités sous-régionales. La première réunion de ce Comité directeur pour la nouvelle période a été convoquée par le Brésil. Elle s'est tenue les 27 et 28 mars 2006 et a adopté un plan d'activités avec une approche thématique qui orientera le travail du RIAD pendant les années 2006-2007.

Enfin, il convient de mentionner que la Déclaration du Quatrième Sommet des Amériques, tenu en novembre 2005, a reconnu les efforts déployés par le RIAD dans les domaines examinés par le Sommet.

Programme régional caribéen de sécurité de l'identité

Au cours de la période couverte par ce rapport, le Département a mené des activités en rapport avec les projets visant à renforcer et à moderniser les registres de l'état civil du Belize, de la Dominique, de la

Grenade, de Sainte-Lucie et de Saint-Vincent-et-Grenadines. Il a également avancé dans ses démarches pour mettre en exécution ce projet à Antigua-et-Barbuda et à Saint-Kitts-et-Nevis.

Le Professeur Albert K. Fiadjoe, de l'Université des Antilles occidentales (UWI, Campus de Cave Hill à la Barbade) a achevé une étude comparée des registres de l'état civil dans plusieurs pays des Caraïbes. Cette étude a examiné les lois, les normes et les pratiques organisationnelles et administratives de différentes institutions responsables de ces registres dans le but d'établir l'identité des personnes. Elle débouche sur plusieurs recommandations destinées à améliorer le fonctionnement de ces institutions, en accord avec la Déclaration de Nuevo León de 2004, et concrètement avec l'approche selon laquelle la modernisation de l'État en tant qu'élément important du renforcement de la gouvernance démocratique et d'une bonne gestion gouvernementale doit conjuguer l'efficacité et la performance avec un meilleur accès aux services, la transparence et la responsabilité de la gestion, la consolidation et la professionnalisation de la gestion publique.

Il a été prévu de publier cette étude et d'organiser une réunion au niveau ministérielle, sous réserve de l'obtention des ressources nécessaires. D'autre part, le Département a commencé la planification des activités de facilitation destinées à promouvoir la « coopération horizontale » entre les pays membres de la CARICOM sur le droit à l'identité, avec la collaboration du bureau hors siège à la Jamaïque. Il a été prévu de tester un plan de formation à l'intention des employés de l'état civil, en coordination avec le Ministère du registre général (registre de l'état civil) de ce pays. Ce volet du programme, lui aussi, dépend de l'obtention des ressources nécessaires.

Département de la prévention des crises et des missions spéciales

Ce Département, qui remplace le Bureau de la prévention et du règlement des différends, est chargé d'appuyer le Secrétariat général pour la prévention et le traitement des crises politiques et institutionnelles qui se produisent ou pourraient se produire dans la région. C'est pourquoi le Département s'efforce de se doter de la capacité institutionnelle d'analyse politique et de prévention, de gestion et de règlement des crises et des différends.

En 2005, suite à des demandes émanées des Gouvernements de la Bolivie, de l'Équateur et du Nicaragua, le Département a fourni une assistance technique et des services consultatifs aux missions déployées dans ces pays. Ces missions ont bénéficié de la participation active du Secrétaire général et se sont déroulées conformément aux dispositions de la Charte démocratique interaméricaine et aux résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil permanent.

La Mission du représentant spécial du Secrétaire général en Bolivie, dirigée par Horacio Serpa (Colombie), avait pour but de faciliter le dialogue entre un large éventail d'acteurs, en accompagnant les autorités nationales et le peuple bolivien dans leur recherche de terrains d'entente. Les activités de la Mission ont contribué à ce que le processus électoral se déroule dans le calme, ce qui lui a donné la crédibilité et la légitimité nécessaires pour être accepté par les acteurs en compétition, malgré les multiples défis existants.

La Mission des représentants spéciaux du Secrétaire général en Équateur, composée de Sonia Picado (Costa Rica) et José Antonio Viera-Gallo (Chili), avait pour but d'accompagner le processus de sélection des membres de la Cour suprême de justice. L'OEA a appuyé les efforts accomplis par le Gouvernement équatorien pendant le processus crucial de rétablissement de la Cour suprême de justice après une crise politique et institutionnelle grave qui avait abouti à la destitution du Président Lucio Gutiérrez et à l'entrée en fonction du Président Alfredo Palacio. Les activités réalisées en appui à la remise en ordre des institutions de l'État, montrent clairement la valeur de l'initiative coordonnée par l'OEA, l'Organisation

des Nations Unies (ONU) et la Communauté andine des nations (CAN) ainsi que par des organismes nationaux et de la société civile.

La Mission du représentant spécial du Secrétaire général au Nicaragua, dirigée par Dante Caputo, a accompagné le processus de dialogue dans ce pays de juin à octobre 2005. La Mission a facilité le dialogue entre le gouvernement et les différents secteurs de la société nicaraguayenne dans un contexte de crise politique, qui était de nature à porter atteinte à l'institutionnalité démocratique du pays. Ainsi, l'OEA a soutenu les efforts déployés par le Gouvernement nicaraguayen et par les différents secteurs politiques pour assurer la gouvernance et rétablir l'équilibre entre les pouvoirs de l'État moyennant l'établissement d'accords, concrétisés dans une loi-cadre qui s'est avérée capable de lancer le processus de règlement du conflit politique et de créer les conditions nécessaires à la stabilité du gouvernement et au bon déroulement du processus électoral.

De février 2005 à mars 2006, la Mission d'appui au processus de paix de l'OEA en Colombie (MAPP/OEA) a participé à 20 démobilisations des Autodefensas Unidas de Colombia (AUC) (Milices unies d'autodéfense de Colombie) dans le cadre du processus de paix, dirigé par le gouvernement colombien. Au cours de cette période, la MAPP/OEA, par le biais des activités menées par ses sept bureaux répartis sur tout le territoire colombien, a vérifié la démobilisation, le désarmement et la réinsertion de plus de 18.000 combattants des AUC. Dans ce contexte, la MAPP/OEA a mis en œuvre un projet pilote à l'intention des communautés touchées par la violence où subsiste une forte présence d'acteurs armés dans la municipalité de Tierralta (département de Córdoba). Ce projet a permis de former des dirigeants communautaires, hommes et femmes, au rôle de conciliateurs, afin qu'ils contribuent au règlement pacifique des différends dans leurs communautés. La Mission dispose d'une spécialiste chargée d'introduire la perspective de la parité hommes-femmes dans les activités de la MAPP.

Au cours de la période couverte par ce rapport, le Département a poursuivi la mise en œuvre du Programme centroaméricain de renforcement du dialogue démocratique (PCA) dont l'objectif principal est de créer les capacités institutionnelles et de renforcer les stratégies locales, nationales et sous-régionales afin de favoriser les processus de dialogue politique et d'établir des mécanismes pour la gestion des conflits dans les pays d'Amérique centrale.

Au cours de cette période également, il a exécuté le Programme de la parité hommes-femmes, de construction de la paix et de règlement des différends dans la Région andine et le Programme des systèmes de prévention et de règlement des conflits en Bolivie (PSPRC), au moyen duquel il a appuyé le gouvernement bolivien pour l'élaboration et la mise en application d'une stratégie et d'une politique en cas de conflits et pour le renforcement de la capacité des représentants du gouvernement et de la société civile en matière de négociations, de dialogues politiques et de règlement des conflits.

Par ailleurs, il a poursuivi ses activités de facilitation politique interétatique par l'intermédiaire du Fonds pour la paix. Ainsi, le Secrétariat général de l'OEA a contribué à la signature de « l'Accord sur le cadre de négociation et les mesures d'encouragement de la confiance » entre les gouvernements du Belize et du Guatemala, le 7 septembre 2005, par lequel ces deux pays ont décidé d'engager un nouveau cycle de négociations. La première session de négociations, au niveau ministériel, s'est tenue les 14 et 15 novembre 2005, à San Pedro (Belize). La deuxième session a eu lieu le 10 février 2006, au siège de l'OEA, à Washington. Au cours de cette session, le Secrétaire général a proposé d'engager des négociations sur le différend territorial entre ces deux pays, différend qui porte sur leur zone maritime.